



Commune municipale de COURTELARY

COMPTES ANNUELS 2025

1 RAPPORT

Le présent compte annuel 2025 de la commune municipale de Courtelary a été établi selon le « modèle de compte harmonisé 2 » (MCH2) du canton de Berne au moyen du système informatique de la maison Pro Concept. Le responsable de l'administration des finances est Monsieur Vincent Fleury, administrateur des finances, en fonction depuis le 1^{er} janvier 2017.

Le **compte général 2025** (hors financement spéciaux) boucle avec **un résultat positif de CHF 17'772.39**. Avant la comptabilisation d'une attribution au financement spécial pour les bâtiments du patrimoine administratif de CHF 1'400'000.00 et une attribution aux amortissements supplémentaires de CHF 4'887.78, le résultat était de CHF 1'422'660.17 alors que le budget prévoyait un excédent de charges de CHF 149'000.00, soit une amélioration de CHF 166'772.39 et de CHF 1'571'660.17 avant l'attribution au FS et aux amortissements supplémentaires. On peut donc dire que le budget a été bien tenu, grâce notamment aux rentrées fiscales qui sont supérieures de CHF 995'655.04, les écarts des autres rubriques seront expliqués au chapitre 4.1 du présent rapport.

Au niveau des **financements spéciaux**, le traitement des eaux usées boucle avec un excédent de charges de CHF 19'979.99 et l'enlèvement des déchets avec un excédent de produits de CHF 42'395.93.

Le **compte global** de la commune (compte général + financements spéciaux) présente donc un excédent de produits de CHF 40'188.33 alors que le budget prévoyait un excédent de charges de CHF 174'100.00.

Au niveau de la **péréquation financière**, notre commune touche toujours une prestation complémentaire car notre indice de rendement harmonisé se situe sous la moyenne cantonale (96.46, en augmentation de 5.37 points) ; cette prestation se monte à **CHF 55'672.00**. Pour rappel, plus l'IRH est important, plus la « qualité » des contribuables est bonne.

En ce qui concerne la **quotité d'impôt**, celle-ci est de **2.14** (inchangée depuis 2010).

Au niveau du **bilan**, le patrimoine administratif a diminué de CHF 91'087.30, les investissements réalisés nets (CHF 367'300.60), diminué des amortissements comptabilisés (CHF 458'387.90). Les prêts ont quant à eux diminués de CHF 165'000.00 correspondant aux amortissements annuels des prêts. Au niveau du capital propre, les financements spéciaux ainsi que les préfinancements ont augmenté de CHF 1'471'145.76 alors que l'excédent du bilan (fortune) est passé à CHF 3'811'386.00. Le capital propre total se monte à CHF 8'889'241.35 (+ CHF 1'493'805.93).

Pour le compte de résultats, les différences suivantes sont constatées (au niveau des groupes de matières).

Charges de personnel (GM 30)	+ CHF	9'680.75	0.71%
Biens, services et autres charges d'exploitation (GM31)	./.	CHF 139'887.14	11.07%
Amortissements du patrimoine administratif (GM 33)	./.	CHF 13'462.10	2.85%
Charges financières (GM 34)	./.	CHF 73'344.49	45.58%
Charges de transferts (GM 36) (sans eau)	./.	CHF 209'712.76	3.97%
Charges extraordinaires (GM 38)	+ CHF	1'402'807.38	2253.03%
Revenus fiscaux (GM 40)	+ CHF	948'959.99	19.26%
Revenus régaliens et de concessions (GM 41)	./.	CHF 1'480.40	2.69%
Taxes (GM 42) (sans eau)	./.	CHF 54'234.97	3.84%
Revenus financiers (GM 44)	+ CHF	23'616.71	3.76%
Revenus de transferts (GM 46)	+ CHF	243'918.86	17.08%

Les différences sont expliquées au point 4.1 du présent rapport.

Les principaux **investissements** réalisés en 2025 ont été les suivants :

Compétence de l'exécutif

- Réfection de la chaussée de la rue des Lilas depuis la Grand-Rue au Pont des Lilas
- Achat d'un nouveau véhicule (Weidemann) pour la voirie
- Assainissement de l'éclairage public Fleur de Lys - La Tannerie - Rue du Temple

Compétence du législatif

- Rénovation du collège - honoraires du team de planification (architecte, ingénieurs civil, ingénieurs CVS et ingénieurs électricité)
- Rénovation du collège – projet de l'ouvrage
- Assainissement et remise en état de certaines fontaines communales
-

Le détail des investissements est mentionné au point 4.2 du présent rapport.

En ce qui concerne la quotité d'impôt et les taxes, celles-ci étaient les suivantes :

Quotité d'impôts		2.14	
Taxe immobilière		1.10	0/00 de la valeur officielle
Taxe des chiens	CHF	50.--	par chien
Taxe d'épuration	(consommation) CHF	2.50	par m3 d'eau consommée
(+ TVA 8.1%)	(taxe de base) CHF	15.--	par UL (unité locative) pour les immeubles à usage d'habitation
	CHF	1.--	par m2 pour les locaux et immeubles ne servant pas à l'habitation
Taxe des déchets	CHF	250.--	par ménage (2 personnes majeures et +)
(+ TVA 8.1%)	CHF	125.--	par personne seule
	CHF	1.--	par sac de 17 litres
	CHF	2.--	par sac de 35 litres
	CHF	4.--	par sac de 60 litres
	CHF	6.--	par sac de 110 litres
	CHF	0.40	par kg pour les containers aériens
Taxe de séjour	CHF	1.00	par nuitée

Crédits supplémentaires

Total: CHF 1'724'942.50

dont:

dépenses liées:	CHF	281'358.40
dépenses de la compétence du CC:	CHF	93'584.10
dépenses à arrêter:	CHF	1'350'000.00

Financements spéciaux (domaines financés par des émoluments)
(Art. 30, lit. b ODGFCo)

FS Traitement eaux usées	Exercice 2025	Budget 2025
Résultat	-19'979.99	-10'100.00
Patrimoine administratif	741'441.28	
Montant du maintien de la valeur	451'232.66	
Etat du FS	416'222.05	

FS Gestion des déchets	Exercice 2025	Budget 2025
Résultat	42'395.93	-15'000.00
Patrimoine administratif	91'475.45	
Montant du maintien de la valeur	0.00	
Etat du FS	101'195.41	

2 DONNÉES PRINCIPALES

2.1 Vue d'ensemble

		Exercice 2025	Budget 2025	Exercice 2024
Résultat annuel CR, compte global (GM90)	90	40'188.33	-174'100.00	-30'369.10
Résultat annuel CR, compte général (GM900)	900	17'772.39	-149'000.00	0.00
Résultat annuel, financements spéciaux selon législation (GM901)	901	22'415.94	-25'100.00	-30'369.10
Revenu de l'impôt des personnes physiques (GM400)	400	4'067'141.49	3'566'400.00	3'654'152.05
Revenu de l'impôt des personnes morales (GM401)	401	1'087'789.05	839'250.00	1'810'036.05
Taxe immobilière (GM4021)	4021	313'612.50	300'000.00	307'293.35
Investissements nets (GM 5./6)	5 ./ 6	367'300.60	390'000.00	637'304.05
Total du patrimoine financier	10	10'135'528.22		8'646'874.37
Total du patrimoine administratif du compte global	14	5'318'285.45		5'409'372.75
Total du patrimoine administratif du compte général		4'485'368.72		4'480'480.94
Total du patrimoine administratif des financements spéciaux		832'916.73		928'891.81
Capitaux de tiers	20	6'564'572.32		6'660'811.70
Capitaux propres	29	8'889'241.35		7'395'435.42
Réserves	294	250'060.23		245'172.45
Excédent/découvert du bilan	299	3'811'386.00		3'793'613.61

2.2 Autofinancement / Résultat du financement

			Exercice 2025	Budget 2025	Exercice 2024
Résultat du compte global	90		40'188.33	-174'100.00	-30'369.10
Amortissement du patrimoine administratif	33	+	458'387.90	471'850.00	422'361.05
Attributions aux fonds et financements spéciaux	35	+	89'313.00	119'300.00	131'378.00
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	45	-	-93'502.78	-93'900.00	-93'502.78
Rectifications, prêts du patrimoine administratif	364	+	0.00	0.00	0.00
Rectifications, participations du patrimoine administratif	365	+	0.00	0.00	0.00
Amortissements, subventions d'investissement	366	+	0.00	0.00	0.00
Attributions aux capitaux propres	389	+	1'458'407.38	55'600.00	1'380'040.38
Revalorisation du patrimoine financier	4490	-	0.00	0.00	0.00
Prélèvements sur les capitaux propres	489	-	0.00	0.00	-50'378.35
Autofinancement			1'952'793.83	378'750.00	1'759'529.20
Investissements nets					
Recettes d'investissement	6		0.00	0.00	0.00
Dépenses d'investissement	5		367'300.60	390'000.00	637'304.05
Investissements nets			367'300.60	390'000.00	637'304.05
Résultat du financement			-1'585'493.23	11'250.00	-1'122'225.15

2.3 Présentation échelonnée des résultats

2.3.1 Présentation échelonnée des résultats : Compte Global

	Exercice 2025	Budget 2025	Exercice 2024
Charges d'exploitation			
30 Charges de personnel	1'376'130.75	1'366'450.00	1'459'044.20
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'124'162.86	1'264'050.00	1'273'492.40
33 Amortissements du patrimoine administratif	458'387.90	471'850.00	422'361.05
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	89'313.00	119'300.00	131'378.00
36 Charges de transfert	5'069'387.24	5'279'100.00	5'052'109.01
37 Subventions à redistribuer	-	-	-
Total des charges d'exploitation	8'117'381.75	8'500'750.00	8'338'384.66
Revenus d'exploitation			
40 Revenus fiscaux	5'876'109.99	4'927'150.00	6'069'185.35
41 Revenus régaliens et de concessions	53'519.60	55'000.00	53'103.90
42 Taxes	1'357'065.03	1'411'300.00	1'400'542.37
43 Revenus divers	-	-	-
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	93'502.78	93'900.00	93'502.78
46 Revenus de transfert	1'672'168.86	1'428'250.00	1'466'656.57
47 Subventions à redistribuer	-	-	-
Total des revenus d'exploitation	9'052'366.26	7'915'600.00	9'082'990.97
RÉSULTAT DE L'ACTIVITÉ D'EXPLOITATION	934'984.51	-585'150.00	744'606.31
34 Charges financières	87'555.51	160'900.00	84'797.97
44 Revenus financiers	651'166.71	627'550.00	639'484.59
RÉSULTAT PROVENANT DE FINANCEMENTS	563'611.20	466'650.00	554'686.62
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	1'498'595.71	-118'500.00	1'299'292.93
38 Charges extraordinaires	1'458'407.38	55'600.00	1'380'040.38
48 Revenus extraordinaires	-	-	50'378.35
RÉSULTAT EXTRAORDINAIRE	-1'458'407.38	-55'600.00	-1'329'662.03
RÉSULTAT TOTAL, COMPTE DE RÉSULTATS	40'188.33	-174'100.00	-30'369.10

2.3.2 Présentation échelonnée des résultats : Compte Général

	Exercice 2025	Budget 2025	Exercice 2024
Charges d'exploitation			
30 Charges de personnel	1'376'130.75	1'366'450.00	1'459'044.20
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	934'019.06	1'041'350.00	1'046'645.58
33 Amortissements du patrimoine administratif	362'412.82	375'450.00	326'385.97
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	600.00	600.00	600.00
36 Charges de transfert	4'349'292.65	4'527'300.00	4'309'792.61
37 Subventions à redistribuer	-	-	-
Total des charges d'exploitation	7'022'455.28	7'311'150.00	7'142'468.36
Revenus d'exploitation			
40 Revenus fiscaux	5'876'109.99	4'927'150.00	6'069'185.35
41 Revenus régaliens et de concessions	53'519.60	55'000.00	53'103.90
42 Taxes	333'225.40	339'300.00	328'497.95
43 Revenus divers	-	-	-
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	-	-	-
46 Revenus de transfert	1'672'168.86	1'428'250.00	1'466'656.57
47 Subventions à redistribuer	-	-	-
Total des revenus d'exploitation	7'935'023.85	6'749'700.00	7'917'443.77
RÉSULTAT DE L'ACTIVITÉ D'EXPLOITATION	912'568.57	-561'450.00	774'975.41
34 Charges financières	87'555.51	159'500.00	84'797.97
44 Revenus financiers	651'166.71	627'550.00	639'484.59
RÉSULTAT PROVENANT DE FINANCEMENTS	563'611.20	468'050.00	554'686.62
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	1'476'179.77	-93'400.00	1'329'662.03
38 Charges extraordinaires	1'458'407.38	55'600.00	1'380'040.38
48 Revenus extraordinaires	-	-	50'378.35
RÉSULTAT EXTRAORDINAIRE	-1'458'407.38	-55'600.00	-1'329'662.03
RÉSULTAT TOTAL, COMPTE DE RÉSULTATS	17'772.39	-149'000.00	0.00

2.3.3 Présentation échelonnée des résultats : Alimentation en eau

Charges d'exploitation			
30	Charges de personnel	-	-
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	117.65	503.80
33	Amortissements du patrimoine administratif	-	-
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	-	-
36	Charges de transfert	463'845.20	486'704.25
37	Subventions à redistribuer	-	-
Total des charges d'exploitation		463'962.85	487'208.05
Revenus d'exploitation			
40	Revenus fiscaux	-	-
41	Revenus régaliens et de concessions	-	-
42	Taxes	463'962.85	487'208.05
43	Revenus divers	-	-
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	-	-
46	Revenus de transfert	-	-
47	Subventions à redistribuer	-	-
Total des revenus d'exploitation		463'962.85	487'208.05
RÉSULTAT DE L'ACTIVITÉ D'EXPLOITATION		0.00	0.00
34	Charges financières	-	-
44	Revenus financiers	-	-
RÉSULTAT PROVENANT DE FINANCEMENTS		0.00	0.00
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		0.00	0.00
38	Charges extraordinaires	-	-
48	Revenus extraordinaires	-	-
RÉSULTAT EXTRAORDINAIRE		0.00	0.00
RÉSULTAT TOTAL, COMPTE DE RÉSULTATS		0.00	0.00

2.3.4 Présentation échelonnée des résultats : Traitement eaux usées

	Exercice 2025	Budget 2025	Exercice 2024
Charges d'exploitation			
30 Charges de personnel	-	-	-
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	28'554.65	12'200.00	28'236.10
33 Amortissements du patrimoine administratif	93'502.78	93'900.00	93'502.78
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	88'713.00	118'700.00	130'778.00
36 Charges de transfert	223'866.39	232'800.00	224'161.15
37 Subventions à redistribuer	-	-	-
Total des charges d'exploitation	434'636.82	457'600.00	476'678.03
Revenus d'exploitation			
40 Revenus fiscaux	-	-	-
41 Revenus régaliens et de concessions	-	-	-
42 Taxes	321'154.05	355'000.00	350'186.45
43 Revenus divers	-	-	-
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	93'502.78	93'900.00	93'502.78
46 Revenus de transfert	-	-	-
47 Subventions à redistribuer	-	-	-
Total des revenus d'exploitation	414'656.83	448'900.00	443'689.23
RÉSULTAT DE L'ACTIVITÉ D'EXPLOITATION	-19'979.99	-8'700.00	-32'988.80
34 Charges financières	-	1'400.00	-
44 Revenus financiers	-	-	-
RÉSULTAT PROVENANT DE FINANCEMENTS	0.00	-1'400.00	0.00
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	-19'979.99	-10'100.00	-32'988.80
38 Charges extraordinaires	-	-	-
48 Revenus extraordinaires	-	-	-
RÉSULTAT EXTRAORDINAIRE	0.00	0.00	0.00
RÉSULTAT TOTAL, COMPTE DE RÉSULTATS	-19'979.99	-10'100.00	-32'988.80

2.3.5 Présentation échelonnée des résultats : Gestion des déchets

	Exercice 2025	Budget 2025	Exercice 2024
Charges d'exploitation			
30 Charges de personnel	-	-	-
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	161'471.50	210'500.00	198'106.92
33 Amortissements du patrimoine administratif	2'472.30	2'500.00	2'472.30
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	-	-	-
36 Charges de transfert	32'383.00	29'000.00	31'451.00
37 Subventions à redistribuer	-	-	-
Total des charges d'exploitation	196'326.80	242'000.00	232'030.22
Revenus d'exploitation			
40 Revenus fiscaux	-	-	-
41 Revenus régaliens et de concessions	-	-	-
42 Taxes	238'722.73	227'000.00	234'649.92
43 Revenus divers	-	-	-
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	-	-	-
46 Revenus de transfert	-	-	-
47 Subventions à redistribuer	-	-	-
Total des revenus d'exploitation	238'722.73	227'000.00	234'649.92
RÉSULTAT DE L'ACTIVITÉ D'EXPLOITATION	42'395.93	-15'000.00	2'619.70
34 Charges financières	-	-	-
44 Revenus financiers	-	-	-
RÉSULTAT PROVENANT DE FINANCEMENTS	0.00	0.00	0.00
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	42'395.93	-15'000.00	2'619.70
38 Charges extraordinaires	-	-	-
48 Revenus extraordinaires	-	-	-
RÉSULTAT EXTRAORDINAIRE	0.00	0.00	0.00
RÉSULTAT TOTAL, COMPTE DE RÉSULTATS	42'395.93	-15'000.00	2'619.70

3 BILAN

		Exercice 2025	Exercice 2024
ACTIF			
PATRIMOINE FINANCIER			
100	Disponibilités et placements à court terme	5'990'238.49	3'824'449.11
101	Créances	3'053'100.29	3'647'573.45
102	Placements financiers à court terme	0.00	1'200.00
104	Actifs de régularisation	94'049.44	159'351.81
106	Stocks, fournitures et travaux en cours	-	-
107	Placements financiers	33'680.00	49'840.00
108	Immobilisations corporelles PF	964'460.00	964'460.00
109	Créances envers les FS et fonds enregistrés comme capitaux de tiers	-	-
	TOTAL DU PATRIMOINE FINANCIER	10'135'528.22	8'646'874.37
PATRIMOINE ADMINISTRATIF			
140	Immobilisations corporelles PA	4'963'784.95	5'338'111.30
142	Immobilisations incorporelles	354'500.50	71'261.45
144	Prêts	-	-
145	Participations, capital social	-	-
146	Subventions d'investissement	-	-
	TOTAL DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	5'318'285.45	5'409'372.75
	ACTIF	15'453'813.67	14'056'247.12
PASSIF			
CAPITAUX DE TIERS			
Capitaux de tiers à court terme			
200	Engagements courants	1'413'443.92	1'328'179.65
201	Engagements financiers à court terme	1'802'500.00	165'000.00
204	Passifs de régularisation	77'846.70	99'406.35
205	Provisions à court terme	147'370.00	142'914.00
	Total des capitaux de tiers à court terme	3'441'160.62	1'735'500.00
Capitaux de tiers à long terme			
206	Engagements financiers à long terme	3'115'000.00	4'917'500.00
208	Provisions à long terme	-	-
209	Engagements envers les FS et les fonds enregistrés comme capitaux de tiers	8'411.70	7'811.70
	Total des capitaux de tiers à long terme	3'123'411.70	4'925'311.70
	TOTAL DES CAPITAUX DE TIERS	6'564'572.32	6'660'811.70
CAPITAUX PROPRES			
290	Financements spéciaux, engagements (+) et avances (-)	517'417.46	495'001.52
292	Réserves provenant de l'enveloppe budgétaire	-	-
293	Préfinancements	4'303'277.66	2'854'547.84
294	Réserves	250'060.23	245'172.45
296	Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier	7'100.00	7'100.00
298	Autres capitaux propres	-	-
299	Excédent/découvert du bilan	3'811'386.00	3'793'613.61
	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	8'889'241.35	7'395'435.42
	PASSIF	15'453'813.67	14'056'247.12

4 FONCTIONS

4.1 Comptes de résultats

		Exercice 2025		Budget 2025		Exercice 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	Administration générale	32'097.03	107'459.64	810'950.00	115'500.00	759'354.38	100'423.10
	Charges / Revenus nets	-	724'637.39	-	695'450.00	-	658'931.28
1	Ordre et sécurité publics, défense	144'087.39	108'288.06	137'100.00	97'500.00	182'393.85	122'726.08
	Charges / Revenus nets	-	35'799.33	-	39'600.00	-	59'667.77
2	Formation	4'072'262.47	1'066'288.40	2'726'150.00	1'021'550.00	3'960'557.09	1'001'483.95
	Charges / Revenus nets	-	3'005'974.07	-	1'704'600.00	-	2'959'073.14
3	Culture, sports et loisirs, Eglises	156'826.61	3'347.90	192'750.00	3'300.00	173'662.30	3'628.40
	Charges / Revenus nets	-	153'478.71	-	189'450.00	-	170'033.90
4	Santé	6'132.95	-	13'000.00	-	5'825.50	-
	Charges / Revenus nets	-	6'132.95	-	13'000.00	-	5'825.50
5	Sécurité sociale	1'950'530.42	626'676.79	2'108'800.00	651'000.00	2'068'388.45	703'563.21
	Charges / Revenus nets	-	1'323'853.63	-	1'457'800.00	-	1'364'825.24
6	Transports et télécommunications	749'530.01	129'661.71	758'200.00	147'100.00	716'633.59	121'440.43
	Charges / Revenus nets	-	619'868.30	-	611'100.00	-	595'193.16
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire	1'263'640.20	1'166'210.05	1'343'300.00	1'199'000.00	1'283'136.45	1'217'142.40
	Charges / Revenus nets	-	97'430.15	-	144'300.00	-	65'994.05
8	Économie publique	92'193.10	92'597.38	91'900.00	90'000.00	72'153.60	96'129.86
	Charges / Revenus nets	404.28	-	-	1'900.00	23'976.26	-
9	Finances et impôts	751'990.63	6'718'760.88	859'250.00	5'716'450.00	806'054.95	6'661'622.73
	Charges / Revenus nets	'966'770.25	-	4'857'200.00	-	5'855'567.78	-

4.1.1 Commentaire

0 Administration générale

Exercice 2025		Budget 2025		Exercice 2024		
Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
832'097.03	107'459.64	810'950.00	115'500.00	759'354.38	100'423.10	
Solde	-	724'637.39	-	695'450.00	-	658'931.28

Les charges nettes sont supérieures de CHF 29'187.39 par rapport au budget (4.20%).

Législatif et exécutif (01)

Les charges nettes de cette rubrique sont inférieures de CHF 12'830.76 par rapport au budget provenant principalement des coûts liés aux délégations et réceptions.

Services généraux (02)

Les charges nettes de cette rubrique sont supérieures de CHF 42'018.15 par rapport au budget, principalement en raison d'une augmentation des charges suivantes, traitement, charges sociales et formation du personnel administratif (+ CHF 10'179.62) en raison de l'absence de l'ancienne secrétaire municipale, il a fallu faire appel à du personnel supplémentaire pour palier à cette absence, eau, énergie, combustible pour le hangar des pompiers (+ CHF 21'697.80) le conseil a pris la décision de raccorder le hangar des pompiers au chauffage à distance afin de pouvoir chauffer ce local et surtout être en mesure de sécher les tenues des pompiers après intervention, ce qui était très compliqué jusqu'à présent, le solde de la différence touche l'ensemble des comptes.

1 Ordre et sécurité publics, défense

	Exercice 2025		Budget 2025		Exercice 2024	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
	144'087.39	108'288.06	137'100.00	97'500.00	182'393.85	122'726.08
Solde		35'799.33		39'600.00		59'667.77

Les charges nettes sont inférieures de de CHF 3'800.67 par rapport au budget (9.60%).

Sécurité publique (11)

Les frais de cette rubrique sont supérieurs de CHF 504.90 par rapport au budget et ne demandent pas de commentaires spécifiques.

Questions juridiques (14)

Les charges nettes de cette rubrique (contrôle des habitants, constructions et cadastres) sont supérieures de CHF 2'843.39, provenant principalement des émoluments facturés pour les permis de construire (+ CHF 7'588.35) et d'une diminution des charges pour le cadastre (- CHF 2'444.20), le solde de la différence touchant l'ensemble des comptes.

Défense (16)

Les frais de cette rubrique sont inférieurs de CHF 7'148.96 par rapport au budget, provenant principalement d'une subvention versée par le canton de Berne pour le contrôle annuel des abris qui a été effectué en 2024.

2 Formation

Exercice 2025		Budget 2025		Exercice 2024	
Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4'072'262.47	1'066'288.40	2'726'150.00	1'021'550.00	3'960'557.09	1'001'483.95
Solde	3'005'974.07		1'704'600.00		2'959'073.14

Les charges nettes sont supérieures de CHF 1'301'374.07 par rapport au budget (76.34%).

Cette grande différence est due à l'attribution du montant de CHF 1'400'000.00 au FS des bâtiments administratifs qui sera utilisé afin de lisser les futurs amortissements des coûts de la rénovation du collège. Sans cette attribution la différence aurait été inférieure de CHF 99'625.93 (5.85%), cette différence avant attribution provient essentiellement des coûts suivants, syndicat scolaire COVICOU et école de musique du Jura bernois qui sont inférieurs de CHF 26'000.20, des coûts liés au bureau d'aide au maître d'ouvrage dans le cadre du projet de rénovation du collège (- CHF 14'768.70), divers matériel d'entretien et de nettoyage pour le collège (- CHF 15'467.95), des coûts liés à la réfection du préau nord-ouest (- CHF 25'000.00) ces travaux seront faits en 2026, qui sont contrebalancé par une augmentation des coûts liés à l'école des Prés-de-Cortébert (+ CHF 17'872.30), le solde des différences touchant l'ensemble des comptes.

3 Culture, sports et loisirs, Eglises

Exercice 2025		Budget 2025		Exercice 2024	
Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
156'826.61	3'347.90	192'750.00	3'300.00	173'662.30	3'628.40
Solde	153'478.71		189'450.00		170'033.90

Les charges nettes de cette rubrique sont inférieures de CHF 35'971.29 par rapport au budget (18.99%), provenant principalement d'une augmentation des charges suivantes, traitement des bibliothécaires (+ CHF 6'774.25) la nouvelle collaboratrice de la bibliothèque a été engagée à 20% au lieu de 10% pour l'ancienne et cette augmentation a été décidée après l'établissement du budget, et une diminution des charges suivantes, entretien des installations (- CHF 10'000.00) aucun entretien conséquent n'a été entrepris en 2025, subventions au Pass-sports et à la patinoire (- CHF 5'825.00), dans la rubrique loisirs, parcs et jardins publics, course des aînés, subventions diverses (- CHF 12'264.45), pour les activités culturelles (- CHF 3'046.00) le solde de la différence touchant l'ensemble des comptes.

4 Santé

Exercice 2025		Budget 2025		Exercice 2024	
Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6'132.95		13'000.00		5'825.50	
Solde	6'132.95		13'000.00		5'825.50

Les charges nettes sont inférieures de CHF 6'867.05 par rapport au budget (52.82%), provenant principalement du service dentaire scolaire.

5 Sécurité sociale

	Exercice 2025		Budget 2025		Exercice 2024	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
	1'950'530.42	626'676.79	2'108'800.00	651'000.00	2'068'388.45	703'563.21
Solde		1'323'853.63		1'457'800.00		1'364'825.24

Les charges nettes sont inférieures de CHF 133'946.37 par rapport au budget (9.19%).

Vieillesse et survivants (53)

Les charges de cette rubrique sont inférieures de CHF 62'211.10 par rapport au budget provenant principalement de la compensation des charges avec le canton de Berne pour les assurances sociales et prestations complémentaires.

Familles et jeunesses (54)

Les charges de cette rubrique sont inférieures de CHF 23'180.77 par rapport au budget, provenant principalement des frais pour crèches et garderies (- CHF 19'953.62) les pertes de la crèche sont moins élevées que prévues au budget la perte est de CHF 59'696.38 contre CHF 79'650.00 au budget, les mesures d'économies entreprises au niveau de la crèche portent leurs fruits, une partie de ces coûts tels que es frais de conciergerie sont encore à revoir alors que d'autres comme les bons de garde dépendent de la demande, il est difficile de connaître à l'avance la valeur des bons de garde qui devront être attribués aux parents, ceux-ci dépendent des revenus fiscaux des familles qui ont des enfants à la crèche.

Aide sociale et asile (57)

Les charges de cette rubrique sont inférieures de CHF 48'554.50 par rapport au budget, provenant de la compensation des charges en matière d'aide sociale.

6 Transports et télécommunications

	Exercice 2025		Budget 2025		Exercice 2024	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
	749'530.01	129'661.71	758'200.00	147'100.00	716'633.59	121'440.43
Solde		619'868.30		611'100.00		595'193.16

Les charges nettes sont supérieures de CHF 8'768.30 par rapport au budget (1.44%).

Circulation routière (61)

Les charges de cette rubrique sont supérieures de CHF 18'313.30 par rapport au budget, provenant principalement d'une augmentation des charges suivantes, traitement, charges sociales et formation du personnel (+ CHF 4'322.65), achat de matériel (+ CHF 5'142.45) pour des marquages sur nos routes et places, entretien des chemins ruraux (+ CHF 16'676.00) nous rappelons qu'une procédure est en cours auprès de la Préfecture depuis plusieurs années et qu'en attendant la décision nous ne portons plus aucun montant au budget, le solde de la différence touchant l'ensemble des comptes.

Transports publics (62)

Les charges de cette rubrique sont inférieures de CHF 9'545.00 par rapport au budget, provenant principalement d'une réduction de la compensation des charges pour les transports publics versée au canton.

7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire

Exercice 2025		Budget 2025		Exercice 2024	
Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1'263'640.20	1'166'210.05	1'343'300.00	1'199'000.00	1'283'136.45	1'217'142.40
Solde	97'430.15		144'300.00		65'994.05

Les charges nettes sont inférieures de CHF 46'869.85 par rapport au budget (32.48%).

Alimentation en eau (général) (71)

Les charges de cette rubrique sont supérieures de CHF 41.20 par rapport au budget et ne demandent pas de commentaires.

Aménagements (74)

Les charges de cette rubrique sont inférieures de CHF 18'908.20 par rapport au budget, provenant principalement de la subvention annuelle au SAES qui a été comptabilisé sous l'exercice 2026 pour CHF 12'925.00, de la contribution à l'assurance pour frais d'intervention (- CHF 3'000.00) cette somme n'a pas été facturée en raison d'excédent de revenus de l'assurance, le solde de la différence touchant l'ensemble des comptes.

Protection de l'environnement (77)

Les charges de cette rubrique sont inférieures de CHF 25'978.90 par rapport au budget, provenant principalement des coûts d'entretien du cimetière (- CHF 21'708.75), en raison de la désaffectation des tombes qui a été faite en 2025, les entretiens réguliers du cimetière en 2025 ont été fortement réduits, le solde touche l'ensemble des comptes.

Organisation du territoire (79)

Les charges de cette rubrique sont inférieures de CHF 2'464.95 par rapport au budget et ne demande pas de compléments.

8 Economie publique

Exercice 2025		Budget 2025		Exercice 2024	
Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
92'193.10	92'597.38	91'900.00	90'000.00	72'153.60	96'129.86
Solde	404.28		1'900.00	23'976.26	

Les revenus de cette rubrique sont supérieurs de CHF 2'304.28 par rapport au budget provenant principalement des revenus de la bonification de la prévoyance sociale versée par le CEC (+ CHF 6'577.78) compensé par une augmentation des charges pour l'entretien des chemins pédestres (+ CHF 4'449.35), le solde de la différence touchant l'ensemble des comptes.

9 Finances et impôts

Exercice 2025		Budget 2025		Exercice 2024	
Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
751'990.63	6'718'760.88	859'250.00	5'716'450.00	806'054.95	6'661'622.73
Solde	5'966'770.25	4'857'200.00		5'855'567.78	

Les revenus nets sont supérieurs de CHF 1'109'570.25 par rapport au budget (22.84%).

Impôts (91)

Les revenus de cette rubrique sont supérieurs de CHF 995'655.04 par rapport au budget, cela provient principalement des positions suivantes :

Charges supérieures au budget :

Partage d'impôts des personnes physiques domiciliés dans la commune (+ CHF 2'350.45)

Provision et dépréciations pour créances en péril (+ CHF 120'964.85)

Charges inférieures au budget :

Provision et dépréciations pour créances en péril (- CHF 39'245.05)

partages d'impôts des personnes morales domiciliés dans la commune en faveur d'autres communes (- CHF 58'884.60)

Revenus inférieurs au budget :

Taxation spéciales (- CHF 4'067.30)

Revenus supérieurs au budget :

impôts des personnes physiques (+ CHF 478'094.19)

impôts à la source et frontaliers (+ CHF 44'512.45)

impôt des personnes morales (+ CHF 15'785.90)

partages d'impôts des personnes physiques et morales domiciliés hors de la commune en notre faveur (+ CHF 154'353.85)

encaissements d'impôts dépréciés précédemment (+ CHF 25'064.35)

impôt sur les gains immobiliers (+ CHF 172'069.90)

taxe immobilière (+ CHF 13'612.50)

Le solde des différences touchant l'ensemble des autres comptes.

Péréquation financière et compensation des charges (93)

Les revenus de cette rubrique sont inférieurs de CHF 62'735.00 par rapport au budget, provenant de la compensation avec le canton de Berne pour la réduction des disparités qui se base sur les trois derniers exercices comptables et comme ces derniers exercices étaient bons en matière de rentrées fiscales, cela réduit la compensation du canton.

Quotes-parts et autres (95)

Les revenus de cette rubrique sont supérieurs de CHF 14'357.45 par rapport au budget, provenant de la quote-part à l'impôt fédéral direct.

Administration de la fortune et de la dette (96)

Les charges nettes de cette rubrique sont inférieures de CHF 82'235.42 par rapport au budget, provenant principalement d'une diminution des charges suivantes, intérêts sur dettes à long terme (- CHF 40'896.08), entretien du bâtiment du SASC (- CHF 34'881.95) un crédit pour ces travaux sera soumis à l'assemblée municipale et se feront fin 2026 début 2027, le solde de la différence touchant l'ensemble des comptes.

4.2 Comptes des investissements

	Exercice 2025		Budget 2025		Exercice 2024	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0 Administration générale	-	-	95'000.00	-	-	-
Dépenses/recettes nettes	-	-	-	95'000.00	-	-
1 Ordre et sécurité publics, défense	-	-	-	-	-	-
Dépenses/recettes nettes	-	-	-	-	-	-
2 Formation	233'849.10	-	-	-	250'834.45	-
Dépenses/recettes nettes	-	233'849.10	-	-	-	250'834.45
3 Culture, sports et loisirs, Eglises	-	-	40'000.00	-	-	-
Dépenses/recettes nettes	-	-	-	40'000.00	-	-
4 Santé	-	-	-	-	-	-
Dépenses/recettes nettes	-	-	-	-	-	-
5 Sécurité sociale	-	-	-	-	46'616.35	-
Dépenses/recettes nettes	-	-	-	-	-	46'616.35
6 Transports et télécommunications	100'111.20	-	150'000.00	-	339'853.25	-
Dépenses/recettes nettes	-	100'111.20	-	150'000.00	-	339'853.25
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire	33'340.30	-	105'000.00	-	-	-
Dépenses/recettes nettes	-	33'340.30	-	105'000.00	-	-
8 Économie publique	-	-	-	-	-	-
Dépenses/recettes nettes	-	-	-	-	-	-
9 Finances et impôts	-	367'300.60	-	390'000.00	-	637'304.05
Dépenses/recettes nettes	367'300.60	-	390'000.00	-	637'304.05	-

5 Groupes de matières

5.1 Compte de résultats

	Exercice 2025		Budget 2025		Exercice 2024		
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
CHARGES							
30	Charges de personnel	1'501'780.20	125'649.45	1'366'450.00		1'560'628.85	101'584.65
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'273'546.21	149'383.35	1'264'050.00		1'349'865.01	76'372.61
33	Amortissements du patrimoine administratif	547'100.90	88'713.00	471'850.00		511'074.05	88'713.00
34	Charges financières	91'550.22	3'994.71	160'900.00		88'721.60	3'923.63
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	89'313.00		119'300.00		131'378.00	
36	Charges de transfert	5'663'728.01	594'340.77	5'279'100.00		5'145'790.86	93'681.85
37	Subventions à redistribuer						
38	Charges extraordinaires	1'458'407.38		55'600.00		1'380'040.38	
39	Imputations internes	116'971.00		150'500.00		117'135.00	
3	TOTAL DES CHARGES	10'742'396.92	962'081.28	8'867'750.00		10'284'633.75	364'275.74
REVENUS							
40	Revenus fiscaux	174'928.70	6'051'038.69	173'650.00	5'100'800.00	99'335.40	6'168'520.75
41	Revenus régaliens et de concessions		53'519.60		55'000.00		53'103.90
42	Taxes	7'230.70	1'364'295.73		1'411'300.00	1'881.50	1'402'423.87
43	Revenus divers						
44	Revenus financiers		651'166.71		627'550.00	40.00	639'524.59
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux		93'502.78		93'900.00	50'378.35	143'881.13
46	Revenus de transfert	59'568.90	1'731'737.76		1'428'250.00	40'612.15	1'507'268.72
47	Subventions à redistribuer						
48	Revenus extraordinaires						50'378.35
49	Imputations internes		116'971.00		150'500.00		117'135.00
4	TOTAL DES REVENUS	241'728.30	10'062'232.27	173'650.00	8'867'300.00	192'247.40	10'082'236.31
CLÔTURE							
90	Clôture du compte de résultats	60'168.32	19'979.99		174'100.00	2'619.70	32'988.80
9	COMPTES DE CLÔTURE	60'168.32	19'979.99		174'100.00	2'619.70	32'988.80
		11'044'293.54	11'044'293.54	9'041'400.00	9'041'400.00	10'479'500.85	10'479'500.85

5.2 Compte des investissements

	Exercice 2025		Budget 2025		Exercice 2024		
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
DEPENSES							
50	Immobilisations corporelles	367'300.60	-	370'000.00	-	637'304.05	-
51	Investissements pour le compte de tiers	-	-	-	-	-	-
52	Immobilisations incorporelles	-	-	20'000.00	-	-	-
54	Prêts	-	-	-	-	-	-
55	Participations et capital social	-	-	-	-	-	-
56	Subventions d'investissement propres	-	-	-	-	-	-
57	Subventions d'investissement à redistribuer	-	-	-	-	-	-
5	TOTAL DES DEPENSES	367'300.60	0.00	390'000.00	0.00	637'304.05	0.00
REVENUS							
60	Report d'immobilisations corporelles dans le PF	-	-	-	-	-	-
61	Remboursements	-	-	-	-	-	-
62	Report d'immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
63	Subventions d'investissement acquises	-	-	-	-	-	-
64	Remboursement de prêts	-	-	-	-	-	-
65	Report de participations	-	-	-	-	-	-
66	Remboursement de subventions d'investissement propres	-	-	-	-	-	-
67	Subventions d'investissement à redistribuer	-	-	-	-	-	-
6	TOTAL DES RECETTES	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
59	Report au bilan	-	-	-	-	-	-
69	Report au bilan	-	367'300.60	-	390'000.00	-	637'304.05
	Investissements nets	367'300.60		390'000.00		637'304.05	

Tableau des flux de trésorerie

Compte global

Municipalité de Courtelary

Désignation	CHF	
	2025	2024
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation		
Excédent de revenus / (-) excédent de charges	40'188.33	-30'369.10
Amortissements du patrimoine administratif	458'387.90	422'361.05
Amortissements, subventions d'investissement	0.00	0.00
Attributions aux capitaux propres	1'458'407.38	1'380'040.38
(-) Prélèvements sur les capitaux propres	0.00	-50'378.35
Pertes résultant de la vente de placements financiers PF et du transfert de placements financiers du PF au PA / (-) gains provenant de la vente de placements financiers PF	0.00	0.00
Pertes résultant de la vente d'immobilisations corporelles PF et du transfert d'immobilisations corporelles du PF au PA / (-) gains provenant de la vente d'immobilisations corporelles PF	0.00	0.00
(-) Rectifications, immobilisations PF / rectifications, immobilisations PF	-3'640.00	-140.00
Rectifications, prêts/participations PA	0.00	0.00
(-) Revalorisations PA	0.00	0.00
Diminution / (-) augmentation des créances	586'143.81	-170'103.71
Diminution / (-) augmentation des stocks	0.00	0.00
Diminution / (-) augmentation des actifs de régularisation	65'302.37	-87'683.88
Augmentation / (-) diminution des engagements courants	259'219.00	-10'837.05
Augmentation / (-) diminution des provisions à court terme	4'456.00	14'004.00
(-) Diminution / augmentation des passifs de régularisation	-2'1559.65	15'497.50
(-) Diminution / augmentation des provisions à long terme	0.00	0.00
(-) Diminution / augmentation des financements spéciaux enregistrés comme capitaux propres et préfinancements	-4'789.78	37'275.22
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation	2'842'115.36	1'519'666.06
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement		
Paiements pour investissements nets, immobilisations corporelles + immobilisations incorporelles + subventions d'investissement PA	-338'054.50	-702'440.95
(-) Décaissements pour prêts/participations PA	0.00	0.00
Encaissements pour prêts/participations PA	0.00	0.00
(-) Immobilisations corporelles PF (achat)	0.00	0.00
Immobilisations corporelles PF (vente)	0.00	0.00
(-) Immobilisations corporelles PF, investissements	0.00	0.00
(-) Placements financiers à court terme PF (achat)	0.00	0.00
Placements financiers à court terme PF (vente)	1'200.00	0.00
(-) Placements financiers à long terme PF (achat)	0.00	0.00
Placements financiers à long terme PF (vente)	0.00	0.00
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement	-336'854.50	-702'440.95

6 TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement		
(-) Diminution / augmentation des comptes courants avec des tiers	-175'071.48	-95'296.05
Engagements financiers à court terme contractés	1'637'500.00	0.00
(-) Remboursement d'engagements financiers à court terme	0.00	0.00
Engagements financiers à long terme contractés	0.00	0.00
(-) Remboursement d'engagements financiers à long terme	-1'802'500.00	-165'000.00
Augmentation / (-) diminution des legs, fondations et libéralités enregistrés comme capitaux de tiers ainsi que des fonds CT	600.00	600.00
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement	-339'471.48	-259'696.05
Total des flux de trésorerie	2'165'789.38	557'529.06
Disponibilités et placements à court terme au 1. 1.	3'824'449.11	3'266'920.05
Disponibilités et placements à court terme au 31. 12.	5'990'238.49	3'824'449.11
<i>Total de contrôle: différence</i>	<i>0.00</i>	<i>0.00</i>

7 Indicateurs financiers

7.1 Compte global

Indicateur financier	Comptes 2025	Ø 5 ans	Commentaire/interprétation
	Valeur	Valeur	
Quotient d'endettement net	-65.77%	-22.16%	Le quotient d'endettement net indique la part des revenus fiscaux (impôts directs des personnes physiques et des personnes morales) +/- les prestations de la péréquation financière qui serait nécessaire pour amortir la dette nette.
Degré d'autofinancement	537.76	272.41%	Le degré d'autofinancement indique dans quelle mesure les investissements peuvent être financés par des ressources propres. S'il est de plus de 100 pour cent, il permet le financement d'investissements ou conduit à un désendettement, tandis que s'il est de moins de 100 pour cent, il entraîne un nouvel endettement ou emprunt. Cet indicateur peut considérablement varier d'une année à l'autre, en particulier dans les petites collectivités dès lors qu'elles investissent à intervalles irréguliers. Il ne peut donc être apprécié que sur plusieurs années.
Quotité de la charge des intérêts	0.27%	0.54%	La quotité de la charge des intérêts indique la part des revenus qui est absorbée par les intérêts nets. Plus elle est élevée et plus l'endettement est important. A l'inverse, moins elle est élevée et plus grande est la marge de manœuvre financière de la collectivité. Une quotité de la charge des intérêts négative signifie que les revenus du patrimoine sont supérieurs au montant des intérêts de la dette. Cet indicateur reflète donc la situation financière de la commune: les comparaisons portant sur plusieurs exercices renseignent sur l'évolution de l'endettement dans la commune, et les comparaisons intercommunales, sur la situation actuelle de la commune en la matière.
Dette brute par rapport aux revenus	65.24%	78.46%	La dette brute par rapport aux revenus permet d'évaluer la situation d'endettement, et en particulier de déterminer si l'endettement est proportionné compte tenu des revenus obtenus. Cet indicateur renseigne sur le pourcentage des revenus courants qui est nécessaire au remboursement de la dette brute.
Quotité d'investissement	4.57%	6.80%	La quotité d'investissement renseigne sur le rapport entre les activités d'investissement et les charges annuelles globales. Cet indicateur ne permet toutefois pas à lui seul de tirer des conclusions sur la situation financière de la commune.

Quotité de la charge financière	4.99%	5.11%	La quotité de la charge financière indique l'incidence des frais financiers sur le budget. On entend par charge financière la somme des intérêts nets, des amortissements et des rectifications. Cet indicateur permet de constater dans quelle mesure les revenus courants sont absorbés par le service de la dette et les amortissements ordinaires. Une hausse de ce taux équivaut à une réduction de la marge budgétaire.
Dette nette en francs/habitant	CHF -2'478.11	CHF -776.31	L'endettement net en francs par habitant sert à mesurer l'importance de la dette et doit être apprécié en même temps que la capacité financière de la commune (quotité d'autofinancement). Une valeur négative reflète l'existence d'une fortune nette par habitant.
Quotité d'autofinancement	20.36%	14.74%	La quotité d'autofinancement reflète la capacité financière d'une commune ainsi que sa marge de manœuvre budgétaire. Cet indicateur renseigne sur la part des revenus pouvant être affectée au financement d'investissements ou au désendettement.
Quotité à la charge des intérêts nets	-0.25%	0.12%	La quotité de la charge des intérêts nets indique la part des revenus fiscaux qu'une commune doit affecter à la rémunération de sa dette. Un taux élevé est synonyme d'endettement important.
Capitaux propres par habitants	CHF 5'496.59	CHF 3'798.93	Cet indicateur, destiné aux comparaisons, est utilisé dans le contexte de la péréquation financière.

7.2 Compte général

Indicateur financier	Comptes 2025	Ø 5 ans	
	Valeur	Valeur	
Degré d'autofinancement	506.67%	286.68%	Le degré d'autofinancement indique dans quelle mesure les investissements peuvent être financés par des ressources propres. S'il est de plus de 100 pour cent, il permet le financement d'investissements ou conduit à un désendettement, tandis que s'il est de moins de 100 pour cent, il entraîne un nouvel endettement ou emprunt. Cet indicateur peut considérablement varier d'une année à l'autre, en particulier dans les petites collectivités dès lors qu'elles investissent à intervalles irréguliers. Il ne peut donc être apprécié que sur plusieurs années.
Quotient de l'excédent du bilan	70.19%	72.79%	L'excédent du bilan est défini par rapport aux revenus fiscaux +/- les prestations de la péréquation financière. Seule une base saine de capitaux propres est à même de garantir un bon autofinancement. Le quotient de l'excédent du bilan n'est calculé que pour le compte général.

7.3 FS Traitement eaux usées

Indicateur financier	Comptes 2025	Ø 5 ans	
	Valeur	Valeur	
Degré d'autofinancement	-1.00%	196.97%	Le degré d'autofinancement indique dans quelle mesure les investissements peuvent être financés par des ressources propres. S'il est de plus de 100 pour cent, il permet le financement d'investissements ou conduit à un désendettement, tandis que s'il est de moins de 100 pour cent, il entraîne un nouvel endettement ou emprunt. Cet indicateur peut considérablement varier d'une année à l'autre, en particulier dans les petites collectivités dès lors qu'elles investissent à intervalles irréguliers. Il ne peut donc être apprécié que sur plusieurs années.
Taux de couverture des coûts	95.40%	98.35%	Le taux de couverture des coûts indique le rapport entre les revenus et les charges, dès lors que les émoluments doivent couvrir les frais dans les domaines de l'alimentation en eau, du traitement des eaux usées, de la gestion des déchets, etc. Si le taux de couverture des coûts excède 100 pour cent, l'accomplissement de la tâche en question a généré un gain, et s'il est inférieur à 100 pour cent, il a entraîné une perte.

Quotient du maintien de la valeur	6.36%	5.92%	Le quotient du maintien de la valeur indique le rapport entre le maintien de la valeur et les valeurs de remplacement dans le cas de l'alimentation en eau et du traitement des eaux usées, domaines dans lesquels la législation permet la réduction ou l'arrêt des attributions dès que le montant du maintien de la valeur atteint ou dépasse 25 pour cent de la valeur de remplacement.
-----------------------------------	-------	-------	---

7.4 FS Gestion des déchets

Indicateur financier	Comptes 2025	Ø 5 ans	
	Valeur	Valeur	
Degré d'autofinancement	100.00%	5.27%	Le degré d'autofinancement indique dans quelle mesure les investissements peuvent être financés par des ressources propres. S'il est de plus de 100 pour cent, il permet le financement d'investissements ou conduit à un désendettement, tandis que s'il est de moins de 100 pour cent, il entraîne un nouvel endettement ou emprunt. Cet indicateur peut considérablement varier d'une année à l'autre, en particulier dans les petites collectivités dès lors qu'elles investissent à intervalles irréguliers. Il ne peut donc être apprécié que sur plusieurs années.
Taux de couverture des coûts	120.73%	105.10%	Le taux de couverture des coûts indique le rapport entre les revenus et les charges, dès lors que les émoluments doivent couvrir les frais dans les domaines de l'alimentation en eau, du traitement des eaux usées, de la gestion des déchets, etc. Si le taux de couverture des coûts excède 100 pour cent, l'accomplissement de la tâche en question a généré un gain, et s'il est inférieur à 100 pour cent, il a entraîné une perte.

8 PROPOSITION DE L'EXÉCUTIF

APPROBATION:

Le conseil communal arrête les comptes annuels au sens de l'article 71 OCo (RSB 170.111) pour l'exercice 2025

COMPTE DE RÉSULTATS	Charges du compte global	9'663'344.64	CHF
	Revenus du compte global	9'703'532.97	CHF
	Excédent de charges / de revenus	40'188.33	CHF
dont			
	Charges du compte général	8'568'418.17	CHF
	Revenus du compte général	8'586'190.56	CHF
	Excédent de charges / de revenus	17'772.39	CHF
	Charges Alimentation en eau	463'962.85	CHF
	Revenus Alimentation en eau	463'962.85	CHF
	Excédent de charges / de revenus	0.00	CHF
	Charges Traitement eaux usées	434'636.82	CHF
	Revenus Traitement eaux usées	414'656.83	CHF
	Excédent de charges / de revenus	-19'979.99	CHF
	Charges Gestion des déchets	196'326.80	CHF
	Revenus Gestion des déchets	238'722.73	CHF
	Excédent de charges / de revenus	42'395.93	CHF
COMPTE DES INVESTISSEMENTS	Dépenses	0.00	CHF
	Recettes	367'300.60	CHF
	Investissements nets	367'300.60	CHF
CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES selon le tableau distinct		CHF 1'724'942.50	
L'excédent de revenus est attribué aux capitaux propres.			
Du fait de l'excédent de revenus, les capitaux propres augmentent de		CHF 17'772.39	

PROPOSITION:

Il est proposé à l'assemblée communale d'approuver les comptes de 2025 ainsi que les crédits supplémentaires d'un montant de CHF 1'724'942.50.

Commune municipale de Courtelary

Courtelary, le 28 avril 2026

Benjamin Rindlisbacher
maire

Céline Wüthrich
secrétaire communale

Vincent Fleury
administrateur des finances

9 RAPPORT SUCCINCT

Voir pages suivantes.

10 APPROBATION DES COMPTES ANNUELS

L'organe compétent de la commune Municipale de Courtelary a approuvé les comptes de 2025 en date du 15 juin 2026 conformément à la proposition du conseil communal du 28 avril 2026.

Courtelary, le 15 juin 2026

Commune Municipale de Courtelary

J-M. Tonna
Le Président

F. Jeanmaire
La secrétaire

11 Annexe

11.1 Règles

11.1.1 Règles applicables à la présentation des comptes:

Les comptes annuels de la commune de Courtelary ont été clos conformément aux bases légales cantonales en vigueur:

Loi sur les communes (LCo; RSB 170.11)

Ordonnance sur les communes (OCo; RSB 170.111)

Ordonnance de Direction sur la gestion financière des communes (ODGFCo; RSB 170.511)

En vertu de l'article 70, alinéa 1 LCo, les comptes se fondent sur le modèle comptable harmonisé 2 pour les cantons et les communes (MCH2) selon le manuel de la Conférence des directeurs cantonaux des finances. Dans certains domaines, les prescriptions cantonales s'écartent des recommandations concernant le MCH2. L'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire a publié une liste des exceptions sur son site Internet, à l'adresse www.be.ch/communes > Finances communales > MCH2 > Outils de travail.

11.1.2 Evaluation du patrimoine financier*:

Les actifs du patrimoine financier sont portés au bilan lorsqu'ils présentent une utilité économique future et que leur valeur peut être déterminée de manière fiable. Le patrimoine financier est inscrit pour la première fois au bilan à sa valeur d'acquisition ou de production. Les biens acquis à titre gratuit sont inscrits à leur valeur vénale au moment de leur entrée dans le patrimoine financier. Les évaluations ultérieures du patrimoine financier ont lieu à la valeur vénale de ce dernier à la date du bilan. Une réévaluation intervient tous les cinq ans ou en cas de modification de la valeur officielle pour les biens-fonds, droits de superficie exceptés, et annuellement pour toutes les autres valeurs patrimoniales. Les valeurs inscrites au bilan doivent être immédiatement rectifiées en cas de dépréciation effective durable ou de perte.

Compte du bilan	Ancienne valeur Comptable CHF	Revalorisation CHF	Nouvelle valeur comptable CHF	Méthode d'évaluation (annexe 1 Oco)	Dernière évaluation
10700.00 Actions et parts sociales	30'040.00	3'640.00	33'680.00	Valeur fiscale brute	31.12.2025
10840.00 Bâtiments PF	964'460.00	0.00	964'460.00	Valeur officielle × facteur de 1,4	31.12.2025
Revalorisation totale		3'640.00			

11.1.3 Evaluation du patrimoine administratif:

Les actifs du patrimoine administratif sont portés au bilan lorsqu'ils présentent une utilité publique pour plusieurs années à venir et que leur valeur peut être déterminée de manière fiable. Ils sont inscrits au bilan à leur valeur d'acquisition ou de production en application du principe de la méthode nette et amortis de manière linéaire en fonction de leur durée d'utilisation. Les biens acquis à titre gratuit sont inscrits à leur valeur vénale au moment de leur entrée dans le patrimoine administratif. Les valeurs inscrites au bilan doivent être immédiatement rectifiées en cas de dépréciation effective durable ou de perte. Les catégories d'immobilisations et les durées d'utilisation sont définies à l'annexe 2 OCo.

11.1.4 Limites d'inscription à l'actif:

Compte général	CHF 30'000.00
Financements spécial «traitement des eaux usées»	CHF 30'000.00
Financements spécial «traitement des déchets»	CHF 30'000.00

11.1.5 Patrimoine administratif existant:

Le patrimoine administratif existant au moment du passage au MCH2, soit au 31 décembre 201x, est amorti de manière linéaire pendant xx ans, exception faite des postes énumérés au chiffre 4.1.3 des dispositions transitoires de l'ordonnance sur les communes.

- Patrimoine administratif dans les domaines de l'assainissement

11.2 Bases des comptes annuels

Les comptes de 2025 se basent sur le budget 2025 et les comptes de l'exercice précédent, soit ceux de 2024.

Approbation:

	Budget	Comptes annuels
Conseil communal	29.10.2024	29.04.2025
Rapport succinct de l'organe de vérification des comptes		20.05.2025
Assemblée communale	09.12.2024	16.06.2025

11.3 Etat des capitaux propres

en milliers de francs

Capitaux propres au 11/2025		CHF	Changements intervenus pendant l'exercice 2025		Motifs de la diminution (-)		Capitaux propres au 31/12/2025		CHF		
			Motifs de l'augmentation (+)								
		CHF							CHF		
29	Capitaux propres	7'395					29	Capitaux propres	8'889		
290	Financements spéciaux	495	9010	Attributions aux FS, capitaux propres	42	9011	Prélèvement sur les FS, capitaux propres	20	290	Financements spéciaux	517
29000	FS «service du feu» à sens unique		9010	Attributions ordinaires		9011	Prélèvement ordinaires		29000	FS «service du feu» à sens unique	
29000	FS «service du feu» normal	0	9010			9011			29000	FS «service du feu» normal	0
29001	FS «Alimentation en eau»	0	9010			90111			29001	FS «Alimentation en eau»	0
29002	FS «Traitement eaux usées»	436	9010			90112		20	29002	FS «Traitement eaux usées»	416
29003	FS «Gestion des déchets»	59	9010		42	90113			29003	FS «Gestion des déchets»	101
29004	FS «Vide»	0	9010			90114			29004	FS «Vide»	0
29005	FS «Vide»	0	9010.xx			9011.xx			2900x	FS «Vide»	0
29006	FS «Vide»	0	9010.xx			9011.xx			2900x	FS «Vide»	0
2900x	FS «transfert de PA» (art. 85a OCo)		3890	Attributions extraordinaires	0	4850	Prélèvements extraordinaires	0	2900x	FS «transfert de PA» (art. 85a OCo)	
292	Réserves provenant de l'enveloppe budgétaire	-	3892	Attributions aux réserves provenant de l'enveloppe	0	4892	Prélèvements sur les réserves provenant de l'enveloppe	0	292	Réserves provenant de l'enveloppe budgétaire	-
293	Préfinancements	2'855	3893	Attributions aux préfinancements des capitaux propres	1454	4893	Prélèvements sur les préfinancements des capitaux propres	0	293	Préfinancements	4'303
29300	Compte général	2'399							29300	Compte général	3'852
29301	Alimentation en eau, maintien de la valeur	0	3510	Attributions selon la feuille de calcul des valeurs de	0	4510	Prélèvements à hauteur des amortissements ordinaires	0	29301	Alimentation en eau, maintien de la valeur	0
29302	Traitement des eaux usées, maintien de la valeur	456	3510	Idem	89	4510	Idem	94	29302	Traitement des eaux usées, maintien de la valeur	451
294	Réserves provenant de l'enveloppe budgétaire	245		Attributions	5		Prélèvements		294	Réserves provenant de l'enveloppe budgétaire	250
29400	Amortissements supplémentaires	245	3894.XX		5	4894.XX			294000	Amortissements supplémentaires	250
296	Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier	7	3896	Attributions à la réserve liée à la réévaluation	0	4896	Prélèvements sur la réserve liée à la réévaluation	0	296	Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier	7
29600	Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier	0							29600	Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier	0
29601	Réserve de fluctuation	0							29601	Réserve de fluctuation	7
298	Autres capitaux propres	-	3898	Attributions au capitaux propres		4898	Prélèvements sur les autres capitaux propres		298	Autres capitaux propres	-
299	Excédent/déouvert du bilan	3'794	2990	Résultat annuel Excédents (+) Déficits (-)	17				299	Excédent/déouvert du bilan	3'811

11.4 Tableau des provisions

205 Provisions à court terme							
Compte	Désignation	Valeur comptable au 31.12.2024	Modification			Valeur comptable au 31.12.2025	Commentaire
			Constitution	Utilisation	Dissolution		
20500.00	Provisions heures supplémentaires du personnel	42'914.00	47'370.00	0.00	-42'914.00	47'370.00	Solde des heures du personnel au 31.12.2025
20590.00	Provisions à court terme pour répartition fiscales	100'000.00				100'000.00	Provisions pour partages fiscaux personnes morales
208 Provisions à long terme							
Compte	Désignation	Valeur comptable au 31.12.2024	Modification			Valeur comptable au 31.12.2025	Commentaire
			Constitution	Utilisation	Dissolution		
						0.00	
Total des provisions à court terme		142'914.00	47'370.00	0.00	-42'914.00	147'370.00	
Total des provisions à long terme		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
Total des provisions		142'914.00	47'370.00	0.00	-42'914.00	147'370.00	

11.5 Tableau des participations

Participations (en vue de l'accomplissement de tâches publiques)

Nom, siège	Domaine d'activité	Capital nominatif (100%)	Part de propriété	Part des voix - E exécutif - L: législatif	Autres détenteurs de parts importants	Valeur comptable au 31.12.	Valeur d'acquisition	Autres participations importantes de l'organisation	Norme de présentation des comptes Déclarations sur les comptes annuels	Flux financiers pendant l'exercice	Risques spécifiques
Organisations de droit public en vue de la coopération intercommunale (syndicats de communes, établissements, etc.)*											
Syndicat d'épuration du Bas-Vallon	Exploitation d'une step	0	20.00%	E : 20 % L : 20 %	Communes de Cormoret, Sonceboz, Cortébert et Corgémont	0	0	Aucune	MCH1; Quote part aux investissements : répartis au pro-rata du nombre d'habitants au 31.12 de l'année précédant l'acceptation du crédit Quote part aux frais de fonctionnement : 2/3 selon le nombre d'habitants, 1/3 selon le débit de temps sec de chaque commune	Contributions d'exploitation au syndicat	Les communes qui quittent le syndicat répondent, selon la clé de répartition, des dettes au moment de leur sortie et pendant 5 ans après leur sortie
Syndicat d'alimentation en eau Courtelary - Cormoret	Alimentation en eau potable	0	60.00%	E : 60.00 % L : 60.00 %	Communes de Courtelary, Cormoret	0	0	Aucune		Contributions d'exploitation au syndicat	Les communes qui quittent le syndicat répondent, selon la clé de répartition, des dettes au moment de leur sortie et pendant 5 ans après leur sortie
Syndicat d'aménagement des eaux de la Suze	Aménagement et entretien de la Suze	0	8.33%	E : 8.33 % L : 11.1 %	Communes de Sonviller, Saint-Imier, Villeret, Cormoret, Sonceboz, Cortébert, Corgémont, Péry-La Heutte, Vauffelin et Bienne	0	0	Aucune	MCH1; Quote part : 1/2 à raison de la longueur de la zone de contact valorisée avec le facteur d'aménagement en fonction des frais supputés - 1/2 à raison de la surface du bassin versant	Contributions d'exploitation au syndicat	Les communes qui quittent le syndicat répondent, selon la clé de répartition, des dettes au moment de leur sortie et pendant 5 ans après leur sortie
Syndicat de communes de l'école des Prés-de-Cortébert	Gestion en commun de l'école des Prés-de-Cortébert, cycles primaire et secondaire I	0	12.50%	L : 16.66 %	Communes de Cormoret, Sonceboz, Cortébert, Corgémont, Orvin, Plateau de Diesse et Nods	0	0	Aucune	MCH2; La participation aux traitements des enseignants et facturée aux communes de domicile proportionnellement au nombre d'enfants fréquentant l'école (domicile de police). Les autres charges sont réparties à raison de 50 % selon le nombre d'exploitations, d'habitats ou de métairie dans le périmètre du syndicat et 50 % selon le nombre d'élèves durant la période estivale	Contributions d'exploitation au syndicat	Les communes qui quittent le syndicat répondent, selon la clé de répartition, des dettes au moment de leur sortie et pendant 2 ans après leur sortie
Syndicat scolaire de Courtelary - Cormoret - Villeret	Exploitation des écoles primaires et secondaires	0	33.33%	E : 33.33 % L : 33.33 %	Communes de Cormoret et Villeret	0	0	Aucune	MCH2; Quote part : 1/2 selon le nombre d'élèves - 1/2 selon le nombre d'habitants	Dettes du syndicat : zéro Frais de fonctionnement selon clé de répartition	Les communes affiliées couvrent l'excédent de charges de l'exercice selon une clé de répartition définie dans le RO du syndicat.
Syndicat de communes du centre régional de compétences et protection civile du Jura bernois	Exploitation le centre régional de compétence et protection civile du Jura bernois, gestion de la protection civile à la place des communes ainsi que la gestion d'un organe de conduite en cas de catastrophe	0	2.20%	L : 2.20%	46 communes	0	0	Aucune	MCH1; Répartition selon le nombre d'habitants	Contributions d'exploitation au syndicat	Les communes qui quittent le syndicat n'ont aucun droit sur la fortune de ce dernier, ni aucun droit au remboursement de contributions versées.
Syndicat de communes pour l'encouragement des activités culturelles dans la région Biel-Bienne - Seeland - Jura bernois	Organisation régionale représentant les communes au sens de la loi du 12.6.2012 sur l'encouragement des activités culturelles	0			Communes des districts de Biel-Bienne - Seeland - Jura bernois	0	0	Aucune	MCH1 : a) répartition selon le nombre d'habitants b) Subventions aux institutions culturelles selon contrats de prestations	Contributions d'exploitation au syndicat	Les communes qui quittent le syndicat n'ont aucun droit sur la fortune de ce dernier, ni aucun droit au remboursement de contributions versées.
Syndicat Corps des sapeurs-pompiers « Centre-vallon »	Assume l'accomplissement des tâches des services de défense	0	33.33%	E : 33.33 % L : 50.00 %	Communes de Cormoret et Cortébert	0	0	Aucune	MCH1; Frais de fonctionnement selon clé de répartition	Contributions d'exploitation au syndicat	Les communes qui quittent le syndicat n'ont aucun droit sur la fortune de ce dernier, ni aucun droit au remboursement de contributions versées.

Personnes morales de droit privé											
Service d'action sociale Courtelary	Assurer et organiser la prévoyance sociale dans le district de Courtelary. Assumer les mandats tutélaires et les mesures protectrices sur les enfants. Avance des pensions alimentaires	0	7.15%	L : 7.15 %	Communes de La Ferrière, Renan, Sonvilier, Villeret, Cormoret, Sonceboz, Cortébert, Corgémont, Péry-La Heutte, Sauge et Orvin	0	0	Aucune	CO; contributions selon le nombre d'habitants	Contributions des communes et remboursement du canton	Le passif de l'association n'est couvert que par ses actifs.
Ecole de musique du Jura bernois	Enseignement de la musique aux élèves	0			Communes, personnes physiques et morales	0	0	Aucune	CO; Quote part calculée selon le nombre d'élèves et la matière enseignée	Contributions du canton, des communes et des parents	Le passif de l'association n'est couvert que par ses actifs.
Parc régional Chasseral	Protéger et mettre en valeur la qualité de la nature et du paysage, renforcer les activités économiques respectueuses des principes du développement durable sur la chaîne de Chasseral	0	0.00%		Communes, personnes physiques et morales	0	0	Aucune	CO; Contribution unique de CHF 4.00/habitant	Contributions de la Confédération, des cantons et des communes	Le passif de l'association n'est couvert que par ses actifs.
Vadec SA	Exploitation d'une usine d'incinération	18'000'000	0.53%		Communes du canton de NE, JU et BE	0	0	Aucune	CO; contribution selon le nombre de déchets incinérés	Contributions des communes	
Clients Caisse d'Epargne CEC	Exploitation d'une banque régionale	50'000	3.00%		31 municipalité et bourgeoisies du district de Courtelary	0	1'500		CO	Voir comptes de la banque	
Erguël Sports SA	Rénovatoir de la patinoire de Saint-Imier	2'106'000	6.46%	1 représentant au CA	Communes de La Ferrière, Renan, Sonvilier, Saint-Imier, Villeret, Cormoret, Sonceboz, Cortébert et Corgémont	0	136'000	Aucune	CO; contribution à la rénovation, l'exploitation et l'entretien de la patinoire	Voir les comptes de la société	
Rapports contractuels conclus en vue de l'accomplissement de tâches communales*											
Service d'action sociale Courtelary	Aide au recouvrement des contributions d'entretien								Participation comprise dans les contributions au SASC		

11.6 Tableau des garanties

Nom, siège, forme juridique	Propriétaires, copropriétaires importants	Indications sur les prestations assurées: nature, montant, caducité, intérêts, etc.	Flux financiers pendant l'exercice	Précisions complémentaires
Entreprises de droit privé (selon CO/CCS)				
	Aucune			
Entreprises de droit public (selon la loi sur les communes)				
	Aucune			
Contrats de droit public				
	Aucune			
Autres engagements (sites contaminés, leasing, etc.)				
	Aucune			

11.7 Tableau des immobilisations

Finance
Commune politique

Tableau des immobilisations
PATRIMOINE FINANCIER

2025

			108 Immobilisations corporelles PF				
			1080	1084	1086	1087	1089
			Terrains non bâtis	Bâtiments PF (désaffectation)	Biens mobiliers PF	Immobilisations en cours de construction PF	Autres immobilisations corporelles PF
Coûts d'acquisition	Valeur de l'immobilisation	1.1.2025		964'460.00			
	Augmentations	2025					
	Diminutions / corrections	2025					
	Transferts / reclassements (réorg.)	2025					
	Valeur de l'immobilisation	31.12.2025		964'460.00			
Rectifications cumulées	Etat au	1.1.2025					
	Dépréciations durables	2025					
	Revalorisations	2025					
	Transferts / reclassements (réorg.)	2025					
	Etat au	31.12.2025					
Valeur comptable	Valeur comptable nette	31.12.2025		964'460.00			
	dont celle des installations en leasing	31.12.2025					
	Valeurs d'assurance	31.12.2025					

11.7 Tableau des immobilisations

Finance
Commune politique

Tableau des immobilisations

2025

		140 Immobilisations corporelles								
		1400	1401	1402	1403	1404	1405	1406	1407	1409
		Terrains non bâtis	Routes, voies de communication	Aménagement des eaux	Ouvrages de génie civil	Terrains bâtis	Forêts, alpages	Biens mobiliers	Immob. en cours de construction	Autres immob. corporelles* (sans 14099)
Coûts d'acquisition	Valeur de l'immobilisation	1.1.2025	57'727.40	1'161'057.32	279'900.15	431'656.53	2'258'875.70		321'058.50	250'834.45
	Augmentations	2025		36'411.20		33'340.30			48'700.00	248'849.10
	Diminutions / corrections	2025								
	Transferts / reclassements (réorg.)	2025								-326'815.65
	Valeur de l'immobilisation	31.12.2025	57'727.40	1'197'468.52	279'900.15	464'996.83	2'258'875.70		369'758.50	172'867.90
Rectifications cumulées	Etat au	1.1.2025		-228'070.83	-30'972.00	-24'482.87	-686'618.40		-48'552.90	
	Dépréciations durables	2025		-44'677.57	-5'598.00	-6'001.58	-88'398.25		-20'987.90	
	Revalorisations	2025								
	Transferts / reclassements (réorg.)	2025								
	Etat au	31.12.2025		-272'748.40	-36'570.00	-30'484.45	-775'016.65		-69'540.80	
Valeur comptable	Valeur comptable nette	31.12.2025	57'727.40	924'720.12	243'330.15	434'512.38	1'483'859.05		300'217.70	172'867.90
	dont celle des installations en leasing	31.12.2025								
	Valeurs d'assurance	31.12.2025								

* A l'exclusion du PA existant lors de l'introduction du MCH2

	01.01.2025	Rectifications	31.12.2025
14099.99	2566960.40	-1604350	962610.4
14099.92	1271069.85	-887130	383939.85
Total	3838030.25	-2491480	1346550.25

11.7 Tableau des immobilisations

Finance

Tableau des immobilisations

2025

Commune politique

			142 Immobilisations incorporelles			144 Prêts	145 Participations	146 Subventions d'investissement
			1420 Logiciels	1427 Immob. incorporelles en cours	1421 et 1429 Autres immob. incorporelles	1441-1447 Prêts	1452-1456 Participations	1460-1469 Investissements
Coûts d'acquisition	Valeur de l'immobilisation	1.1.2025			108'950.55			
	Augmentations	2025						
	Diminutions / corrections	2025						
	Transferts / reclassements (réorg.)	2025			326'815.65			
	Valeur de l'immobilisation	31.12.2025			435'766.20			
Rectifications cumulées	Etat au	1.1.2025			-37'689.10			
	Dépréciations durables	2025			-43'576.60			
	Revalorisations	2025						
	Transferts / reclassements (réorg.)	2025						
	Etat au	31.12.2025			-81'265.70			
Valeur comptable	Valeur comptable nette	31.12.2025			354'500.50			
	dont celle des installations en leasing	31.12.2025						
	Valeurs d'assurance	31.12.2025						

11.8 Contrôle des crédits

11.8.1 Crédits d'engagement en vue d'investissements

Décision d'octroi du crédit			Contrôle des crédits en CHF								
Organe	Date	Montant (brut) du crédit	Désignation de l'objet	Dépenses cumulées au 01.01.2025	Dépenses d'investissement	Dépenses cumulées au 31.12.2025	Recettes cumulées au 01.01.2025	Recettes d'investissement	Recettes cumulées au 31.12.2025	Solde	Date du décompte
AM	07.12.2010	380'000.00	Réfection du Pont du Moulin	43'184.75		43'184.75	-		-	336'815.25	
URNE	09.02.2020	903'700.00	Assainissement rue du Tombet	640'257.25		640'257.25	85'029.00		85'029.00	263'442.75	
AM	20.06.2022	80'000.00	Assainissement de l'éclairage public de la rue de La Planchette	68'794.75		68'794.75			-	11'205.25	16.06.2025
AM	19.06.2023	300'000.00	Achat d'un nouveau véhicule pour la voirie en remplacement du Reform	271'058.50		271'058.50			-	28'941.50	16.06.2025
AM	11.12.2023	330'000.00	Rénovation du collège - honoraires du team de planification (architecte, ingénieurs civil, ingénieurs CVS et ingénieurs électricité)	250'834.45	75'981.20	326'815.65			-	3'184.35	15.06.2026
CM	20.02.2024	40'000.00	Aménagements intérieurs et extérieurs crèche	46'616.35		46'616.35			-	-6'616.35	29.04.2025
AM	09.12.2024	180'000.00	Remise en état des fontaines		33'340.30	33'340.30			-	146'659.70	
URNE	09.02.2025	10'400'000.00	Rénovation du collège - projet de l'ouvrage		157'867.90	157'867.90			-	10'242'132.10	
CM	15.12.2020	32'613.75	Assainissement de l'éclairage public Fleur de Lys - La Tannerie - Rue du Temple		15'000.00	15'000.00			-	17'613.75	
CM	20.08.2024 et 29.04.2025	36'713.75	Assainissement de la chaussée rue des Lilas		36'411.20	36'411.20			-	302.55	28.04.2026
CM	19.08.2025	48'700.00	Achat d'un nouveau véhicule pour la voirie en remplacement du Weidemann		48'700.00	48'700.00			-	-	28.04.2026
AM	08.12.2025	85'000.00	Réfection de la chaussée et la remise aux normes des collecteurs d'eaux mixtes de la rue des Ramées.			-			-	85'000.00	
						-			-	-	
				-	1'320'746.05	367'300.60	1'688'046.65	85'029.00	-	85'029.00	11'128'680.85

11.8 Contrôle des crédits

11.8.2 Crédits supplémentaires

Crédits budgétaires soumis à l'approbation de l'**organe législatif**

N° de compte	Désignation	en CHF			Crédit suppl.	Remarque
		Comptes	Budget	Dépassement	Arrêté de l'assemblée communale du	
2170.3893.00	Attribution aux préfinancements des capitaux propres	1'350'000.00	0.00	1'350'000.00	15.06.2026	Attribution au FS relatif à l'entretien des bâtiments du patrimoine administratif, qui sera soumis à l'assemblée municipale du 15 juin 2026
			TOTAL	1'350'000.00		

Crédits budgétaires soumis à l'approbation de l'**organe exécutif** (*uniquement les montant de + de CHF 5'000.00 sont mentionnés*)

N° de compte	Désignation	en CHF			Crédit suppl.	Remarque
		Comptes	Budget	Dépassement	Arrêté du Conseil municipal du	
2170.3612.00	Dédommagements aux communes et aux syndicats de communes	17'480.10	0.00	17'480.10	29.06.2021	Subvention communale à l'aménagement de l'espace pédagogique au collège de Courtelary.
2170.3893.00	Attribution aux préfinancements des capitaux propres	50'000.00	0.00	50'000.00	28.04.2026	Attribution au FS relatif à l'entretien des bâtiments du patrimoine administratif, compétence du conseil.
6150.3131.00	Planifications et projections de tiers	9'810.10	0.00	9'810.10	18.03.2025	Coûts de l'architectes dans le cadre de l'avant-projet d'agrandissement du garage de la voirie.
7710.3144.00	Entretien cimetière	45'344.55	38'500.00	6'844.55	11.06.2024	La refacturation de la participation de la commune de Cormoret à l'assainissement du cimetière était englobée dans le compte de charge.
8406.3636.02	Subvention pour les chemins pédestres	11'749.35	2'300.00	9'449.35	09.07.2024	Une subvention supplémentaire pour des travaux sur ces chemins ou places de pique-nique a été octroyée au GR2608.
			TOTAL	93'584.10		

Dépenses liées (uniquement les montant de + de CHF 5'000.00 sont mentionnés)

N° de compte	Désignation	en CHF			Crédit suppl.	Remarque
		Comptes	Budget	Dépassement		
0220.3010.00	Traitements du personnel administratif	374'799.20	340'700.00	34'099.20		Suite aux absences pour maladie de la secrétaire municipale et à la réorganisation de l'administration, des coûts supplémentaires ont été engendrés.
0220.3010.02	Provision heures supplémentaires	6'500.00	0.00	6'500.00		Il n'était pas prévu d'augmentation de la provision pour vacances et heures au budget.
0290.3120.01	Eau, énergie, combustible - hangar des pompes	23'197.80	1'500.00	21'697.80		Le hangar des pompes a été raccordé au chauffage à distance car ce local n'était pas chauffé et lors d'interventions, il était compliqué de sécher les tenues des sapeurs-pompiers.
1400.3130.01	Emoluments pour les permis de construire	32'588.35	25'000.00	7'588.35		Il y a eu plus de permis à traiter que prévu au budget et le soutien de Sigeom pour la gestion des permis se trouve dans ce compte mais est refacturé aux requérants.
2120.3632.00	Subvention accordée au Syndicat des Prés-de-Cortébert	62'872.30	45'000.00	17'872.30		Selon décompte final du Syndicat scolaire de l'école des Prés-de-Cortébert.
2120.3632.01	Syndicat scolaire, participation	1'121'479.50	1'057'900.00	63'579.50		Selon décompte final du Syndicat scolaire Cormoret - Villeret - Courtelary
2130.3612.00	Ecolages versés à d'autres communes	11'836.45	0.00	11'836.45		Frais de transports pour les élèves faisant la 10H au gymnase ou étant scolarisé dans d'autres villages avec l'accord de la commune.
3210.3010.00	Traitements des bibliothécaires	34'674.25	27'900.00	6'774.25		La nouvelle employée de la bibliothèque a été engagée à 20% au lieu de 10%, ce changement a été fait après l'élaboration du budget.
5451.3010.00	Traitements du personnel de la crèche	268'769.20	261'650.00	7'119.20		Des absences pour des raisons de maladies ont dû être compensées par la présence de personnel payé au tarif horaire. Le nombre d'employés étant exigé par une ordonnance cantonale, il n'est pas possible de ne pas remplacer les absents.
5451.3101.00	Produits, matériel et frais de nettoyage - Crèche	35'452.05	25'000.00	10'452.05		Les coûts de conciergerie sont supérieurs aux prévisions du budget, ce point sera étudié en 2026 afin de le réduire.
5451.3180.00	Ducroire - Crèche	14'052.95	0.00	14'052.95		Augmentation de la provision pour pertes sur débiteurs, plusieurs clients de la crèche sont mis aux poursuites.
6150.3010.00	Traitement du personnel de voirie	281'194.45	271'250.00	9'944.45		L'adaptation des salaires a été plus important sur la voirie que lors de l'établissement du budget.
6150.3101.00	Achat de matériel	10'142.45	5'000.00	5'142.45		Une dépense de CHF 4'060.25 concernant du marquage sur les routes aurait dû être comptabilisé sur le compte 6150.3141.00 entre tien des routes.

6150.3141.03	Entretien des chemins ruraux	16'676.00	0.00	16'676.00	Cette dépense n'est plus prévue au budget puisqu'une procédure est en cours à la Préfecture du Jura bernois.
7101.3612.01	Imputations internes - personnel communal	8'311.00	0.00	8'311.00	Cette position au budget était prévue avec le compte 7101.3612.02 Syndicat d'alimentation en eau potable Courtelary-Cormoret
7201.3143.00	Entretien des collecteurs communaux	13'770.90	8'000.00	5'770.90	Des travaux pour l'évacuation des anciens abattoirs ont dû être fait en 2025 et n'étaient pas prévu au budget.
7201.3180.00	Ducroire - assainissement eaux usées	13'167.65	0.00	13'167.65	Augmentation de la provision pour pertes sur débiteurs, plusieurs débiteurs sont mis aux poursuites.
7301.3130.03	Frais d'incinération des déchets Vadec	63'009.60	50'000.00	13'009.60	Coûts refacturés par Vadec selon les tonnages qui sont incinérés lors des ramassages des déchets urbains combustibles.
9610.3499.00	Intérêts rémunérateurs	7'764.30	0.00	7'764.30	Dépense qui provient du décompte des impôts.
			TOTAL	281'358.40	

1'724'942.50

11.9 Autres indications importantes

Valeur économique de remplacement, coûts du maintien de la valeur et attribution au financement spécial pour les installations communales d'assainissement et, le cas échéant, pour la part communale à celles du syndicat ¹

Exercice comptable : _____ 2025

Commune : Commune de et à 2608 Courtelary

Personne à contacter : Vincent Fleury

Tél. : 032 944 16 01

Courriel : admin@courtelary.ch

Source de données Commune OED comptabilité des immobilisations

Année de mise à jour : 2016

Source de données Région OED comptabilité des immobilisations

	①	②	③	④	⑤	⑥
	Valeur économique de remplacement en francs	Durée d'utilisation en années	Taux de renouvellement en % (100/②)	coûts du maintien de la valeur en francs/an (①*③)	Taux d'attribution ² %	Attribution au financement spécial en francs/an (④*⑤)
1. Ouvrages communaux						
1.1 Canalisations	7'097'000	80	1.25%	88'713	100%	88'713
1.2 Ouvrages spéciaux		50	2.00%	-		-
1.3 Stations d'épuration		33	3.00%	-		-
Total 1 (1.1 - 1.3) / Taux d'attribution moyen (col. ⑤)	7'097'000			88'713	100%	88'713

2. Part communale aux ouvrages du syndicat ³

2.1 Canalisations		80	1.25%	-		-
2.2 Ouvrages spéciaux		50	2.00%	-		-
2.3 Stations d'épuration		33	3.00%	-		-
Total 2 (2.1 - 2.3) / Taux d'attribution moyen (col. ⑤)	-			-		-

Total 1 + 2 / Taux d'attribution moyen (col. ⑤)	7'097'000			88'713	100%	88'713
Taxes uniques de raccordement, imputées sur l'attribution ⁴						
Attribution financement spécial moins taxes de raccordement						88'713

⑦ Montant du patrimoine administratif	741'441	En pourcent de ①: (100*⑦/①)		10.4%	EH ⁶ francs/EH	Max. 200 francs / EH ⁵
⑧ Montant du financement spécial maintien de la valeur	451'233	En pourcent de ①: (100*⑧/①)		6.4%		

Remarques : _____

Date : _____ 02.avr.26

Signature : Vincent Fleury

¹ Cette feuille fait partie intégrante des comptes. Veuillez envoyer une copie à l'OED :

ae.awa@bve.be.ch

² Le taux d'attribution au financement spécial maintien de la valeur (FSMV) doit être ≥ 60 %, à moins que le montant du FSMV n'exède 25 % de la valeur économique de remplacement.

³ Remplir la partie 2 seulement si le syndicat n'effectue pas lui-même les attributions au financement spécial maintien de la valeur. (Part selon la clé de répartition du syndicat).

⁴ Le produit de la taxe unique de raccordement peut être imputé sur l'attribution annuelle pour le financement spécial « maintien de la valeur ».

⁵ Selon article 32, 4e alinéa OPE, l'attribution annuelle au financement est limitée à 200 francs (commune + syndicat) par équivalent-habitant biochimique (EH).

⁶ Equivalent-habitant (EH): Selon article 36g OPE.

12 DÉTAILS CONCERNANT LES COMPTES

Voir pages suivantes.